

Bulletin
de l'histoire canadienne
==== 2021 ====

Rapport sommaire

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	P. 3
MÉTHODOLOGIE	P. 5
APERÇU DES NOTES FINALES	P. 7
TENDANCES PANCANADIENNES	P. 7
RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES	P. 8
Alberta	P. 9
Colombie-Britannique	P. 10
Manitoba	P. 11
Nouveau-Brunswick	P. 12
Terre-Neuve-et-Labrador	P. 13
Territoires du Nord-Ouest	P. 14
Nouvelle-Écosse	P. 15
Nunavut	P. 17
Ontario	P. 18
Île-du-Prince-Édouard	P. 19
Québec	P. 21
Saskatchewan	P. 22
Yukon	P. 23

INTRODUCTION

Aperçu

Le *Bulletin de l'histoire canadienne* de Historica Canada évalue les curriculums d'histoire partout au Canada. Nous croyons que l'enseignement de l'histoire devrait faire plus que de simplement enseigner aux jeunes les événements et les personnes du passé qui ont aidé à façonner le présent. Un enseignement solide de l'histoire devrait promouvoir la pensée critique; enseigner aux élèves à explorer le passé comme le présent et à comprendre la manière dont ceux-ci sont liés à leurs propres expériences; donner aux élèves la force d'aborder les questions difficiles; fournir l'historique et le contexte du besoin pour une réconciliation autochtone; et démontrer comment les récits et comptes-rendus du passé sont construits.

Une analyse des curriculums d'histoire et d'études sociales de toutes les provinces et territoires du Canada démontre que l'enseignement actuel de l'histoire nationale peut accomplir toutes ces choses à la fois, mais pas nécessairement de façon aussi efficace. Dans le *Bulletin de l'histoire canadienne de 2021*, nous nous concentrons sur la façon dont les curriculums provinciaux et territoriaux pourraient tenter d'équilibrer ces priorités pédagogiques. Quelles parties du passé du Canada présentons-nous aux élèves en classe, et comment les présentons-nous?

Ce bulletin évalue les curriculums d'histoire, qui ne sont pas nécessairement une réflexion fidèle de ce que les élèves apprennent en classe à travers le pays. Les enseignants peuvent interpréter, et dans plusieurs cas enrichir, les curriculums de diverses façons qui diffèrent de ce qu'avaient imaginé les auteurs de ces curriculums. Ce bulletin n'évalue pas la façon dont les enseignants utilisent les curriculums dans leurs classes, mais seulement les paramètres établis par les curriculums provinciaux et territoriaux pour l'apprentissage, l'enquête et l'exploration du passé du Canada.

Historica Canada imagine un curriculum d'histoire canadienne qui comprend un croisement équilibré entre l'histoire politique traditionnelle et les expériences vécues par les peuples, ainsi qu'une compréhension profonde de l'indigénéité et du territoire dans le passé et le présent. Cette vision de l'enseignement de l'histoire signifie que les élèves apprennent le passé en posant des questions critiques, explorant les réponses avec une variété de sources et de médias (incluant ceux de leurs familles et communautés), et partageant les résultats et leurs réflexions d'une multitude de façons. Les curriculums devraient aussi répondre aux critères des [appels à l'action](#) de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* (CVR). Nous espérons que les curriculums en viennent à dépasser ces lignes directrices, non seulement en incluant les peuples autochtones, mais aussi en enseignant aux élèves la responsabilité et la réconciliation.

Les curriculums présentent ce qui est possible dans l'enseignement de l'histoire et des études sociales, et offrent une vision de la manière dont une province souhaite que ses jeunes citoyens comprennent le passé. Avec cette évaluation, nous examinons ce qui est possible avec les curriculums qui déterminent la nature de l'enseignement de l'histoire aux jeunes Canadiens aujourd'hui, et nous suggérons des moyens d'améliorer l'étude du passé pour la construction d'un futur meilleur.

Ce document est le rapport sommaire. Pour lire le rapport complet, cliquez [ici](#).



INTRODUCTION

Des attentes qui évoluent : note sur les versions précédentes de ce bulletin

Avec chaque version de ce bulletin, nos attentes ont évolué. Le monde a changé, et le Canada aussi. La façon dont nous abordons l'histoire doit donc changer également.

Alors que certaines normes sont demeurées identiques depuis la dernière version de ce bulletin, comme l'accent mis sur les concepts de la pensée historique dans la section des compétences, d'autres normes ont évolué afin de refléter le climat actuel.

Lors de la publication du *Bulletin de l'histoire canadienne de 2015*, les appels à l'action de la *Commission de vérité et réconciliation* n'avaient pas encore été publiés. Cette année, nous avons inclus une nouvelle catégorie d'évaluation pour les provinces et les territoires afin de voir leur niveau d'adhésion aux appels à l'action relatifs à l'éducation (voire la section **Méthodologie**). En 2020, l'appel à la représentation des voix noires, loin d'être une nouvelle demande, a été amplifié et a apporté une plus grande sensibilisation à la manière dont les histoires des communautés noires, autochtones et racialisées sont enseignées, ou non, dans les salles de classe. Par conséquent, le bulletin de cette année scrute de plus près les inclusions des différents récits et points de vue.

L'inclusion de récits divers ne se fait pas au détriment des récits traditionnels racontés d'un point de vue politique, militaire ou économique. La Confédération, par exemple, devrait toujours être enseignée. Tout comme les perspectives autochtones sur celle-ci. La Deuxième Guerre mondiale devrait être enseignée. Tout comme les expériences des soldats noirs, asiatiques et autochtones, et les contributions des femmes. C'est pourquoi cette version du *Bulletin de l'histoire canadienne* comprend une catégorie pour évaluer l'équilibre narratif du volet *Contenu*, ainsi que des catégories pour l'histoire « traditionnelle », l'histoire diverse, et la représentation autochtone.

En 2015, le volet *Compétences* évaluait l'incorporation des concepts de la pensée historique, de la recherche et de l'écriture, et de la communication. Cette année, nous avons élargi notre éventail en considérant l'utilisation de sources primaires; la prise en compte de l'évaluation différenciée par les curriculums; et si les élèves avaient la possibilité de faire le lien entre le contenu et eux-mêmes, leur famille et/ou leur communauté, en utilisant l'analyse critique et les concepts de la pensée historique. Par conséquent, les résultats du volet *Compétences* de 2021 pourraient avoir changé drastiquement par rapport à ceux de 2015 en raison d'une évaluation basée sur une image plus complète.

Nos attentes continueront de changer. L'enseignement de l'histoire n'est pas, et ne devrait pas être, statique. Alors que notre société change, nos salles de classe changeront aussi.



MÉTHODOLOGIE

Ce bulletin évalue l'enseignement obligatoire de l'histoire canadienne dans les classes de la 7^e à la 12^e année (1^{re} à 5^e secondaire au Québec). Parce que les élèves des niveaux de l'intermédiaire (7^e à la 9^e année) ont des cours obligatoires, tous les cours pertinents ont été évalués. Pour les niveaux de la 10^e à la 12^e année, les élèves ont souvent des options en ce qui concerne l'apprentissage de l'histoire canadienne. Dans les cas où les élèves doivent obligatoirement choisir un cours d'histoire ou d'études sociales, mais peuvent choisir parmi plusieurs différentes options (p. ex. un élève doit obtenir un crédit d'études sociales, mais peut choisir parmi quatre cours), les cours optionnels ont été évalués individuellement et soumis à une moyenne. Plus de 40 cours ont été évalués à travers les 13 provinces et territoires du Canada. Les cours facultatifs, ainsi que les cours d'études sociales comprenant peu ou pas de contenu d'histoire canadienne, n'ont pas été évalués.

Parce que l'éducation est la responsabilité des gouvernements provinciaux et territoriaux, chaque province et chaque territoire a été évalué individuellement. Certaines provinces et certains territoires collaborent au développement des curriculums. En 1999, les quatre provinces de l'Atlantique ont mis sur pied la *Fondation pour le curriculum d'études sociales du Canada atlantique* en guise de cadre pour aider à la création des curriculums provinciaux d'études sociales. Le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador et l'Île-du-Prince-Édouard ont tous établi un cours obligatoire d'autonomisation pour les

niveaux de l'intermédiaire. La Nouvelle-Écosse avait aussi imposé ce cours d'autonomisation dans son précédent curriculum, mais le nouveau curriculum pilote, évalué dans ce bulletin, n'inclut pas ce cadre. La Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan et les trois territoires ont collaboré à la création du *Protocole de l'Ouest et du Nord canadien*, un guide que chacun d'entre eux peut utiliser lors de la conception de son propre curriculum. Ces collaborations démontrent le potentiel du partage de méthodologies pédagogiques.

Chaque cours a été évalué également en trois volets : le contenu, les compétences, et la conformité du cours avec les appels à l'action de la CVR, précisément les appels 62 à 65.¹ Des points additionnels ont été accordés à chaque cours obligatoire se concentrant sur l'histoire canadienne. Par exemple, une province imposant trois cours obligatoires d'histoire canadienne entre la 7^e et la 12^e année a vu son pointage final augmenté de 3 points.

Dans le volet *Contenu*, 10 points ont été alloués à chacune des catégories, pour un total de 40 points. Dans un niveau où les élèves devaient choisir un cours obligatoire parmi plusieurs options (p. ex. les élèves de la 10^e année devaient choisir un cours parmi trois cours d'études sociales), toutes les options se concentrant sur l'histoire canadienne étaient évaluées, et une moyenne des pointages était faite afin d'attribuer une note à l'ensemble du niveau.

Contenu

Le volet *Contenu* se concentre sur ce que les élèves devraient savoir, avec des points accordés dans quatre catégories :

1. Un **récit traditionnel** de l'histoire canadienne qui met l'accent sur l'histoire militaire, politique et économique.
2. Les **expériences vécues** du passé canadien, avec l'accent mis sur les histoires sociales et culturelles, incluant les histoires des peuples racialisés; des femmes, des genres et des sexualités; du travail; de l'immigration; et des handicaps.
3. L'intégration de l'**indigénéité et de la terre** comme éléments clés de la compréhension du passé. Nous avons examiné l'étendue de l'étude de la résistance et de la résilience des peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits dans l'ensemble de l'histoire canadienne, afin de déterminer si elles n'étaient abordées que dans des contextes précoloniaux ou du début de l'ère coloniale. Nous avons aussi étudié l'étendue de l'intégration de la terre et de l'environnement comme partie de l'histoire, afin de savoir si les perspectives autochtones sur le passé étaient reflétées, ou s'il y avait une fracture entre les actions des humains et la terre sur laquelle ils vivent. Cette catégorie a été développée pour aborder la façon dont nous comprenons le passé et nos relations avec le présent.
4. **Équilibre et intégration** des sujets ci-dessus. Les histoires étaient-elles présentées dans le curriculum comme si la politique, les expériences et la terre s'entrecroisaient dans le passé ? Ou ces histoires étaient-elles présentées comme indépendantes les unes des autres ?

¹ Les *Appels à l'action 62–65* de la CVR font partie de la section intitulée *L'éducation pour la réconciliation*. Ces appels demandent un curriculum de la maternelle à la 12^e année couvrant le sujet des pensionnats indiens, mais aussi des buts plus larges comme un enseignement permettant de construire chez les élèves « le renforcement de la compréhension interculturelle, de l'empathie et du respect mutuel » (*Commission de vérité et réconciliation du Canada : Appels à l'action* [2015], p. 7, 63.iii).

MÉTHODOLOGIE

Compétences

Le volet *Compétences* évalue ce que les élèves doivent faire, en mettant l'accent sur les possibilités éducationnelles créées par le curriculum. Dans ce volet, nous avons établi quatre catégories :

1. **Pensée critique et l'apprentissage par l'enquête** : poser des questions, examiner les preuves, chercher des réponses, et tirer des conclusions. Plusieurs provinces utilisent les concepts de la pensée historique afin d'organiser l'apprentissage par l'enquête. Les concepts de la pensée historique sont : établir la pertinence historique, utiliser des sources primaires, définir la continuité et le changement, analyser les causes et les conséquences, adopter une perspective historique, et comprendre la dimension éthique des interprétations historiques. Dans cette évaluation, nous nous sommes penchés sur l'apprentissage par l'enquête basé sur les concepts de la pensée historique, ainsi que l'enquête n'étant pas explicitement liée aux concepts. L'apprentissage par l'enquête était présent dans tous les curriculums provinciaux, mais il ne menait pas toujours à l'examen critique de l'histoire.
2. **Sources primaires** : chance pour les élèves d'utiliser et d'apprendre de sources primaires ou d'un éventail de sources pouvant fournir plusieurs perspectives sur le passé.
3. **Enseignement différencié** : chance pour les élèves d'apprendre et de démontrer leurs apprentissages grâce à une variété de stratégies pédagogiques et d'évaluation. Cela comprend l'enseignement différencié, qui permet un enseignement sur mesure basé sur les besoins et les types d'apprentissages des élèves (p. ex. pour les élèves apprenant la langue).
4. **Réflexion** : chance pour les élèves d'apprendre de leurs familles, communautés ou histoires locales diverses.

Tout comme pour l'attribution de points du volet *Contenu*, chaque cours a été évalué sur un total 40 points divisés entre les quatre catégories de compétences. Si une province offrait plus d'un cours dans un niveau précis, une moyenne des notes était faite afin d'offrir un pointage pour le niveau entier. La note globale de la province était la note combinée moyenne, par niveau, pour l'ensemble des cours offerts.

Dans le volet **Appels à l'action de la CVR**, pour les appels 62 à 65 en particulier, chaque cours a été évalué selon s'il abordait :

1. **Histoire des pensionnats indiens**
2. **Héritage des pensionnats indiens**
3. **Contributions historiques des peuples autochtones au Canada**
4. **Contributions contemporaines des peuples autochtones au Canada**
5. **Traités**
6. **Connaissances autochtones**

Dix points ont été alloués au volet des *Appels*, évaluant si les cours traitaient de ce contenu d'une manière conforme à l'esprit des appels à l'action. Comme pour les autres catégories, si une province offrait plus d'un cours dans un niveau précis, une moyenne de ces notes était effectuée pour obtenir un pointage global.

Afin de déterminer la note globale d'une province, une moyenne des notes pour le contenu, les compétences et les appels à l'action de la CVR était obtenue, avec des points additionnels attribués pour chaque cours obligatoire offert dans la province.

Chaque province et territoire a obtenu une note là où les curriculums francophones et anglophones sont identiques ou intégrés. Les provinces avec des curriculums anglophones et francophones différents ont été évaluées séparément.

APERÇU DES NOTES FINALES

Ce bulletin a adhéré aux méthodes d'équivalence lettre/note suivantes :

Rang	Province/Territoire	Lettre	%
1	Ontario	A	85%
2	Nouvelle-Écosse (anglophone)	B+	77%
3	Territoires du Nord-Ouest	B	76%
4(E)	Colombie-Britannique	B-	72%
4(E)	Yukon	B-	72%
4(E)	Nouveau-Brunswick (anglophone)	B-	72%
7	Saskatchewan	C+	68%
8(E)	Nouveau-Brunswick (francophone)	C	66%
8(E)	Nouvelle-Écosse (francophone)	C	66%
10(E)	Manitoba	C	65%
10(E)	Île-du-Prince-Édouard (anglophone)	C	65%
12	Terre-Neuve-et-Labrador	C	64%
13	Île-du-Prince-Édouard (francophone)	C-	61%
14	Nunavut	C-	60%
15	Québec	D+	57%
16	Alberta	D-	50%

Lettre	Note en pourcentage
A+	90-100
A	85-90
A-	80-84
B+	77-79
B	73-76
B-	70-72
C+	67-69
C	63-66
C-	60-62
D+	57-59
D	53-56
D-	50-52

TENDANCES PANCANADIENNES

Le *Bulletin de l'histoire canadienne* attribue une note à chaque province ou territoire canadien, et souligne les points forts, et ceux qui auraient besoin d'amélioration. Bien que les notes varient grandement, les tendances à travers le pays sont évidentes.

• **Accent fort sur l'apprentissage par l'enquête.** Les curriculums de partout au pays accordent beaucoup d'importance sur le fait que les élèves puissent poser des questions et explorer celles-ci de façon critique, et partager les réponses au sujet du passé comme moyen pour comprendre l'histoire. Certains curriculums se fient aux sources primaires plus que d'autres, mais ils fournissent tous un espace pour que les élèves et les enseignants puissent utiliser une variété de ressources dans l'étude du passé.

• **Moins d'importance accordée à l'histoire, et plus sur les études sociales.** Beaucoup plus de cours obligatoires étaient dans la catégorie des études interdisciplinaires (études sociales, géographie, économie et éducation civique) plutôt que strictement de l'histoire. Cette tendance pourrait soutenir ou nuire à l'enseignement de l'histoire, selon la structure du curriculum. Dans certains cas, un amalgame d'études sociales donnait plus de liberté aux élèves pour explorer les nuances des sujets, des thèmes et des questions, et la façon dont ceux-ci s'entrecroisent. Dans d'autres cas, cette intégration mettait l'histoire de côté, rendant difficile, voire impossible, de considérer ces cours comme des cours d'histoire canadienne. Les meilleurs cours d'études sociales au pays explorent attentivement les relations entre l'histoire et les sciences sociales et la façon de les intégrer, et ils démontrent qu'il peut en résulter une forte compréhension interdisciplinaire du passé.

RECOMMANDATIONS GÉNÉRALES

• **L'apprentissage par l'enquête devrait inspirer la pensée critique.** Même en mettant l'accent sur l'apprentissage par l'enquête, plusieurs curriculums utilisent un langage qui encourage la pensée passive et l'accomplissement de tâches plutôt que l'exploration active et réfléchie d'un sujet. En autres mots, toutes les enquêtes ne sont pas créées égales. L'apprentissage par l'enquête peut utiliser des questions suggestives servant à obtenir une réponse établie, ou il peut être exploité pour encourager les élèves à organiser et analyser des conceptions à propos du passé du Canada. Reconnaître et concilier la manière dont l'apprentissage par l'enquête ne mène pas toujours à un enseignement critique centré sur l'élève est un élément clé pour une réévaluation de ce que l'apprentissage par l'enquête peut accomplir dans l'enseignement de l'histoire.

• **Les élèves ont besoin de plus d'occasions de participer aux histoires locales.** L'évaluation des compétences demande si les élèves ont eu la chance de réfléchir et d'intégrer leurs propres histoires à l'étude du passé du Canada. Ce concept était le plus absent parmi tous les curriculums. Demander aux élèves d'examiner les expériences de leurs propres quartiers et communautés est un élément clé pour encourager les élèves à comprendre l'histoire canadienne d'une façon qui s'applique à leur vie. Lorsque des liens personnels sont faits, ils sont largement réservés aux élèves des niveaux de l'intermédiaire, et les élèves du secondaire se voient rarement offrir les mêmes occasions. Les curriculums devraient incorporer la réflexion personnelle pour tous les niveaux.

• **Les curriculums d'histoire doivent refléter des perspectives plus diverses, incluant celles de race, de genre et de classe.** Ceci n'est pas une nouvelle critique, et il s'agissait déjà d'un point nécessitant de l'amélioration dans le *Bulletin de l'histoire canadienne de 2015*. L'étude de femmes célèbres, de groupes d'immigrants ou de mouvements ouvriers sont inclus dans plusieurs curriculums provinciaux, mais il y a place à l'amélioration dans l'exploration des manières dont les groupes divers et marginalisés façonnent, et sont façonnés, par les expériences et événements passés. Les curriculums séparent souvent les expériences vécues des structures politiques, ce qui peut nuire à la compréhension de la façon dont les expériences vécues par une personne peuvent construire ou détruire les structures politiques. Les peuples et leurs expériences doivent être mieux intégrés dans notre approche de l'étude du passé du Canada afin que les jeunes puissent se comprendre dans le présent canadien.

Ce bulletin est présenté par Historica Canada, qui offre des programmes que vous pouvez utiliser pour explorer, apprendre et réfléchir à notre histoire et à ce que signifie le fait d'être Canadien. Pour plus d'information, visitez historicanada.ca/fr.

Ce projet a été rendu possible grâce à la généreuse commandite de la Wilson Foundation. La Wilson Foundation soutient les projets de bienfaisance et les initiatives qui renforcent et enrichissent le Canada dans le leadership pédagogique, la communauté, l'histoire et le patrimoine.

La recherche et la conception du *Bulletin de l'histoire canadienne de 2021* ont été effectuées par la Dre Samantha Cutrara en étroite collaboration avec l'équipe de Historica Canada. Dre Cutrara, une stratège de l'enseignement de l'histoire basée à Toronto, a aidé des individus et des institutions à mobiliser l'histoire de façons significatives, transformatrices et inclusives pour nos élèves canadiens divers. Sous son leadership, l'exposition sur la Première Guerre mondiale des Archives de l'Ontario, intitulée *Chère Sadie : amours, vie et souvenirs ontariens de la Première*

Guerre mondiale a remporté le « Prix d'excellence pour une exposition » de l'Association des musées de l'Ontario en 2015. Le premier livre de la Dre Cutrara, *Transforming the Canadian History Classroom: Imagining a New 'We'* a été lancé par UBC Press à l'automne 2020.

Ce bulletin a été publié en juin 2021. La recherche curriculaire a été effectuée entre le mois de février 2020 et le mois d'avril 2021.

Description

Pour les niveaux de la 7^e à la 12^e année, l'Alberta n'offre qu'un seul cours se concentrant sur l'histoire canadienne : le cours de 7^e année intitulé *Canada : origines, histoires et migration des peuples*. L'Alberta offre aussi un cours de 9^e année intitulé *Canada : opportunités et défis*, mais il s'agit d'un cours d'études sociales, et le contenu d'histoire ne peut être évalué seul. Cela n'exclut pas la possibilité que plus d'histoire soit enseignée dans les niveaux de la 7^e à la 12^e année, mais le contenu n'est pas présenté explicitement comme tel. Les concepts de la pensée historique font partie de tous les curriculums, ce qui signifie que les enseignants peuvent, et sont, encouragés à inclure plus de contenu historique dans les cours qui ne sont pas explicitement des cours d'histoire.

Pour cette évaluation, seul le cours de 7^e année a été étudié.

Évaluation rapide

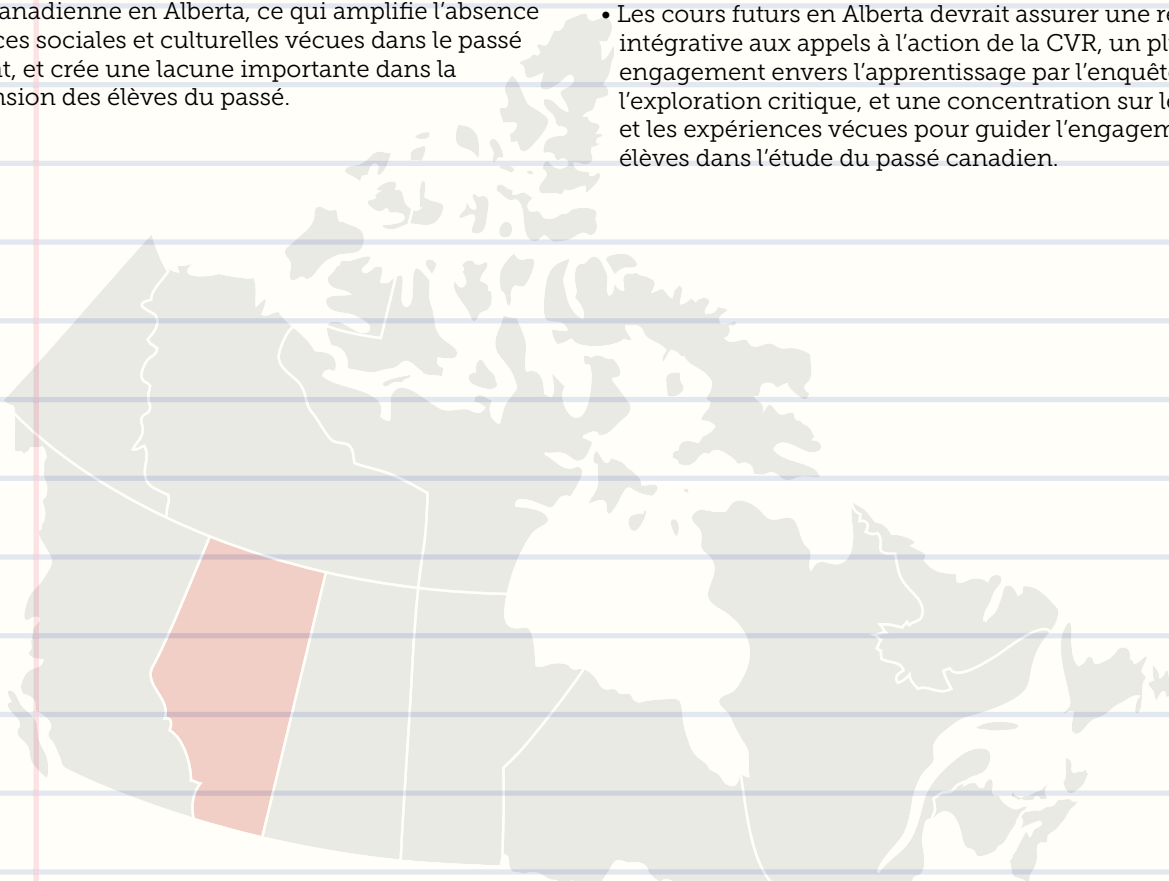
Canada : origines, histoires et migration des peuples est un curriculum traditionnel qui se concentre sur la Confédération en tant qu'origine du Canada contemporain, au détriment de divers récits et perspectives. Bien que l'apprentissage par l'enquête soit intégré dans le curriculum, les occasions clés d'apprentissage sont basées sur l'histoire politique traditionnelle du Canada et elles laissent peu de place pour que les élèves puissent étudier l'histoire à travers une lentille personnelle ou à travers celle de leur communauté. Ce cours est le seul cours obligatoire d'histoire canadienne en Alberta, ce qui amplifie l'absence d'expériences sociales et culturelles vécues dans le passé et le présent, et crée une lacune importante dans la compréhension des élèves du passé.

Forces

- L'Alberta a un message unique, et son but clairement énoncé de « connaître et apprécier la Confédération » est explicitement atteint dans ce cours.
- En Alberta, les compétences et les processus se voient chacun accorder un fil clair, bien que séparé, dans le curriculum.
- Les concepts de la pensée historique sont présents dans plusieurs des cours de sciences sociales et humaines, donnant aux enseignants l'occasion d'incorporer du contenu historique dans un éventail de cours ne se limitant pas seulement aux cours d'histoire.

Recommandations

- Le curriculum de l'Alberta doit évoluer afin d'inclure plus de diversité à la fois dans le contenu et dans la pédagogie. La couverture traditionnelle du curriculum doit être remaniée afin d'inclure les expériences vécues, les histoires diverses, ainsi que plus de pensée critique.
- Les curriculums de la province seraient améliorés par l'ajout de plus de contenu de meilleure qualité, précisément en imposant des cours d'histoire canadienne critique centrés sur l'apprentissage par l'enquête pour les plus hauts niveaux. Il serait bénéfique de rendre obligatoire le cours *Histoire de l'Ouest du Canada 20* (non évalué).
- Les cours futurs en Alberta devraient assurer une réponse intégrative aux appels à l'action de la CVR, un plus grand engagement envers l'apprentissage par l'enquête pour l'exploration critique, et une concentration sur les peuples et les expériences vécues pour guider l'engagement des élèves dans l'étude du passé canadien.



Description

La Colombie-Britannique impose deux cours qui comprennent de l'histoire canadienne de la 7^e à la 12^e année. Le premier est un cours de 9^e année qui couvre la période de 1750 à 1919, mais le curriculum n'est pas concentré précisément sur le Canada. En 10^e année, les élèves suivent le cours *Le Canada et le monde : de 1914 à aujourd'hui*, qui est plus centré sur le Canada.

Pour cette évaluation, les curriculums de 9^e et 10^e année ont été étudiés.

Évaluation rapide

Le curriculum de la Colombie-Britannique a été révisé entre 2016 et 2018. Les cours de la 9^e et 10^e année ont tous deux été organisés autour de « grandes idées » et de normes qui soulignent ce que les élèves devraient faire et apprendre. Les « grandes idées » comprennent des thèmes politiques et historiques d'ensemble qui façonnent les compétences et la matière qui suivent. L'élément de connaissance (le contenu) est structuré de façon à ce que les élèves puissent interagir avec l'apprentissage par l'enquête pour explorer les thèmes contenus dans les « grandes idées ». Le contenu est présenté de façon thématique plutôt que chronologique, ce qui rend l'enquête critique du passé plus facile au lieu d'arriver à des réponses prédéterminées, comme c'est le cas dans certains curriculums provinciaux. Les normes de contenu sont relativement ouvertes et accompagnées de suggestions sur les façons pour les enseignants de remplir les objectifs.

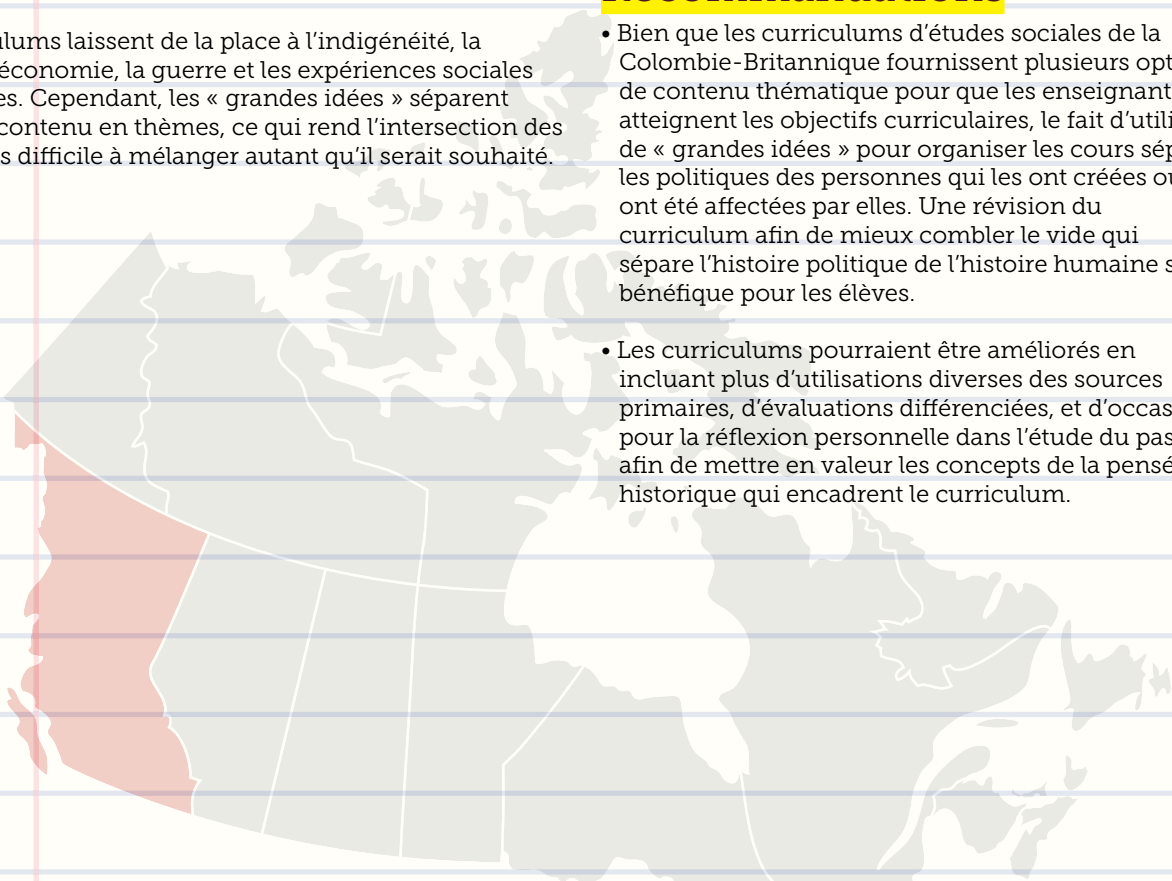
Ces curriculums laissent de la place à l'indigénité, la politique, l'économie, la guerre et les expériences sociales et culturelles. Cependant, les « grandes idées » séparent souvent le contenu en thèmes, ce qui rend l'intersection des thèmes plus difficile à mélanger autant qu'il serait souhaité.

Forces

- Les curriculums de la Colombie-Britannique sont clairs, précis, et offrent aux enseignants une multitude de façons d'atteindre les objectifs curriculaires. Cela donne la liberté nécessaire pour une variété d'expériences historiques, incluant l'indigénité, la politique, l'économie, la guerre et les expériences culturelles et sociales.
- L'incorporation de l'histoire canadienne dans un contexte transnational en 9^e année est une façon intéressante pour les élèves d'en apprendre plus au sujet du passé, puisque cela leur permet de contextualiser les événements et les thèmes.
- L'échafaudage des curriculums d'études sociales de la maternelle à la 12^e année est bien fait. Alors que la Colombie-Britannique n'impose que deux cours d'histoire canadienne pour les niveaux de l'intermédiaire et du secondaire, les élèves apprennent l'histoire canadienne dans les cours de l'élémentaire.
- Le curriculum est conçu autour de compétences curriculaires qui aident à construire la pensée critique plutôt que de simplement enseigner du contenu.

Recommandations

- Bien que les curriculums d'études sociales de la Colombie-Britannique fournissent plusieurs options de contenu thématique pour que les enseignants atteignent les objectifs curriculaires, le fait d'utiliser de « grandes idées » pour organiser les cours sépare les politiques des personnes qui les ont créées ou qui ont été affectées par elles. Une révision du curriculum afin de mieux combler le vide qui sépare l'histoire politique de l'histoire humaine serait bénéfique pour les élèves.
- Les curriculums pourraient être améliorés en incluant plus d'utilisations diverses des sources primaires, d'évaluations différenciées, et d'occasions pour la réflexion personnelle dans l'étude du passé, afin de mettre en valeur les concepts de la pensée historique qui encadrent le curriculum.



Description

Le Manitoba n'impose qu'un cours centré sur l'histoire canadienne pour les classes de la 7^e à la 12^e année : le cours de 11^e année *Histoire du Canada*, lancé en 2014. Bien qu'il existe un cours obligatoire en 9^e année intitulé *Le Canada et le monde d'aujourd'hui*, il s'agit d'un cours d'études sociales avec un module se concentrant sur l'histoire, et nous ne l'avons donc pas pris pour compte.

Pour cette évaluation, seul le cours de 11^e année a été étudié.

Évaluation rapide

Le Manitoba a mis beaucoup d'efforts dans son cours de 11^e année. Le curriculum est conçu de manière inspirante : tout en couleurs, avec plusieurs photographies et une affiche d'accompagnement. Cela suggère que le curriculum pourrait être affiché en classe, ce qui rend les objectifs d'apprentissage clairs pour les enseignants et les élèves. Les concepts de la pensée historique sont explicitement intégrés. Le cours comprend des exemples de musées, d'archives, d'articles et d'expositions que les enseignants et les élèves pourraient et devraient utiliser pour étudier l'histoire.

Cependant, avec un seul cours spécifique d'histoire pour tous les niveaux de l'intermédiaire et du secondaire, ce cours est responsable de toute la couverture de l'histoire canadienne. Avec un tel fardeau, le curriculum devient une exploration traditionnelle du passé du Canada, et le contenu contraste de manière flagrante avec la façon dont le curriculum est présenté.

Forces

- L'apparence du curriculum de la 11^e année du Manitoba, avec des graphiques et une conception semblable à une affiche, suggère que les enseignants peuvent afficher le document dans les salles de classe afin d'inviter les élèves à comprendre le parcours curriculaire avec eux. Cette invitation à lire et regarder le curriculum est une force pour une plus grande démocratisation de l'apprentissage.
- Le Manitoba a un fort engagement envers l'apprentissage par l'enquête et les sources primaires, plus particulièrement par le biais des concepts de la pensée historique.
- Le curriculum fournit plusieurs exemples de musées, d'archives, d'articles et d'expositions que les enseignants et les élèves pourraient et devraient utiliser pour s'impliquer dans l'étude de l'histoire.
- L'organisation du curriculum autour de questions, d'expériences et de thèmes lui donne une qualité de questionnement qui a un potentiel pédagogique pour les enseignants comme pour les élèves.

Recommandations

- Le Manitoba devrait ajouter plus d'histoire canadienne dans les classes de la 7^e à la 10^e année afin d'obtenir une couverture plus approfondie de l'histoire canadienne. Le seul cours obligatoire de la 11^e année porte à lui seul tout le poids relatif à cet enseignement, ce qui donne lieu à un curriculum lourd chargé en contenu avec moins de temps pour l'apprentissage par l'enquête.
- Certaines des questions essentielles qui guident chaque unité sont des questions suggestives qui ne permettent pas le type d'engagement critique que promet une concentration sur les concepts de la pensée historique. Ce curriculum pourrait être renforcé en rendant plus exploratoires les questions essentielles qui encadrent chaque regroupement.
- L'ajout d'une question essentielle sur les expériences culturelles et sociales, et les façons dont celles-ci ont été affectées par les politiques du passé intégrerait les expériences des peuples dans l'histoire du Canada. Cette intégration pourrait aussi fournir des occasions pour que les élèves puissent puiser dans les histoires de leurs propres familles et communautés pour trouver les preuves relatives aux différentes périodes du passé.

Description

Anglophone : Le Nouveau-Brunswick offre du contenu centré sur l'histoire canadienne dans les niveaux de la 7^e à la 9^e année. Avec les autres provinces de l'Atlantique, le Nouveau-Brunswick utilise le cadre de la *Fondation pour le curriculum d'études sociales du Canada atlantique* (1999) comme base pour ses cours d'études sociales du niveau intermédiaire, en particulier pour le cours *Autonomisation de 7^e année* et le cours *Le Canada atlantique dans la communauté mondiale* de 8^e année. Le cours de 9^e année *Identités canadiennes* a été révisé en 2020. Pour cette évaluation, les curriculums de 7^e, de 8^e, et de 9^e année ont été évalués.

Francophone : Le seul cours obligatoire de matière relative à l'histoire canadienne du système francophone est le cours de 11^e année *Histoire du Canada*, que nous avons évalué.

Évaluation rapide

Anglophone : Les cours obligatoires du Nouveau-Brunswick n'enseignent l'histoire canadienne que dans le cadre de cours d'études sociales. En 7^e année, l'histoire canadienne est abordée sous le thème de l'autonomisation; en 8^e année, le thème est le Canada atlantique dans le monde; et en 9^e année, le thème est l'identité. Alors qu'une approche interdisciplinaire de l'apprentissage du passé peut donner lieu à certaines façons intéressantes d'apprendre l'histoire et ses effets, le contenu d'histoire canadienne se perd dans ces cours. Ceci laisse les élèves sans base historique claire pour comprendre le Canada contemporain.

Francophone : Le contenu du cours d'histoire de 11^e année se concentre largement sur l'histoire traditionnelle, bien que le cours intègre des sources primaires diverses. Cependant, comme il s'agit du seul cours obligatoire d'histoire, il n'y a pas assez de place pour explorer des récits plus nuancés.

Forces

• Anglophone

- Un accent fort est mis sur l'interdisciplinarité et l'apprentissage par l'enquête dans les cours anglophones du Nouveau-Brunswick.
- Les trois cours fournissent des occasions pour les élèves de réfléchir et d'apprendre au sujet de leurs propres communautés.
- La liste des sites web incluse dans le curriculum de la 9^e année est une ressource utile pour un éventail de plans de leçons, de contenu et d'activités pédagogiques, et les autres provinces gagneraient à l'inclure à leur tour.

• Francophone

- Le cours d'histoire de la 11^e année intègre avec efficacité des sources primaires diverses dans le curriculum.

Recommandations

• Anglophone

- Le Nouveau-Brunswick peut créer plus d'occasions pour que les élèves puissent apprendre l'histoire canadienne d'une façon plus critique. Les études sociales de la 8^e et de la 9^e année en particulier ratent la chance de créer un engagement critique avec le passé, même à travers une lentille interdisciplinaire.
- Le Nouveau-Brunswick devrait rendre obligatoire un cours d'histoire canadienne pour les élèves anglophones du secondaire et s'assurer qu'il est mis à jour et reflète la population diverse du Canada et les appels à l'action de la CVR.

• Francophone

- Le système francophone du Nouveau-Brunswick ne comprend qu'un cours obligatoire d'histoire canadienne pour tous les niveaux de l'intermédiaire et du secondaire. La province gagnerait à ajouter plus de matière obligatoire dans les niveaux inférieurs afin de mieux préparer les élèves au cours de 11^e année.
- Le cours de 11^e année se concentre sur un récit traditionnel de l'histoire canadienne, avec des éléments de l'histoire du monde. Le cours tente de couvrir un large pan de l'histoire, mais comme c'est l'unique cours obligatoire, il passe à côté de beaucoup d'éléments. Un remède à cela pourrait être d'ajouter des cours d'histoire obligatoires aux élèves francophones de la 7^e à la 10^e année, ce qui permettrait l'inclusion de plus d'histoire régionale et d'occasions pour les élèves de faire un lien entre la matière et leurs communautés.

- Le système anglophone et le système francophone gagneraient à travailler avec les peuples autochtones de la région de l'Atlantique afin de réviser l'approche à la compréhension de l'endroit et créer un espace nécessaire pour mieux intégrer les perspectives autochtones du monde dans l'accent mis sur la géographie historique.

Terre-Neuve-et-Labrador

NOTE : 64% | C

Description

La matière d'histoire canadienne est enseignée dans les niveaux de la 7^e, de la 8^e et de la 9^e année à Terre-Neuve-et-Labrador. Comme c'est le cas pour les autres provinces de l'Atlantique, les curriculums de Terre-Neuve-et-Labrador utilisent le cadre de la *Fondation pour le curriculum d'études sociales du Canada atlantique* (1999) pour le cours *Autonomisation* de 7^e année et le cours d'études sociales de 9^e année, qui couvre le Canada du 20^e siècle. Le cours de 8^e année se concentre sur l'histoire de Terre-Neuve-et-Labrador à partir des années 1800. Bien qu'il existe des cours d'études sociales au secondaire, aucun n'est consacré à l'histoire canadienne.

Pour cette évaluation, les curriculums de 7^e année, de 8^e année et de 9^e année ont été étudiés.

Évaluation rapide

Le curriculum de 7^e année de Terre-Neuve-et-Labrador s'élève au-dessus de ceux des niveaux suivants grâce à une approche plus équilibrée du contenu et une utilisation plus forte de l'apprentissage par l'enquête et des sources primaires. Les curriculums pour les cours de la 8^e année et de la 9^e année mettent l'accent sur les récits traditionnels liés à la politique, l'économie et l'histoire militaire, et peu d'attention est portée à l'histoire sociale ou aux expériences autochtones. La façon dont le Canada et Terre-Neuve-et-Labrador sont présentés comme une constance dans ces curriculums laisse peu de place pour remettre en question les récits traditionnels, et ne permet pas l'entrelacement cohérent des histoires qui se concentrent sur la diversité ethnique ou l'indigénéité tout au long du curriculum.

Forces

- La province de Terre-Neuve-et-Labrador a une structure intéressante pour les cours, qui commence en se concentrant sur l'individu (7^e année), puis sur la province (8^e année), et se termine avec le pays (9^e année). Chaque cours est une exploration interdisciplinaire et thématique du Canada et des gens qui y vivent.
- Son approche à l'apprentissage par l'enquête invite les élèves à réfléchir au passé et à la communauté, ce qui est important puisque les élèves en viennent à comprendre le Canada sur une progression allant du plan micro au plan macro.
- Les cours de la province couvrent la plus grande partie du passé du Canada à travers ces trois niveaux.

Recommandations

- Ces curriculums peuvent être améliorés en donnant plus d'importance aux histoires régionales, interdisciplinaires et basées sur l'identité qui y sont déjà incluses.
- Les trois cours offrent tous une approche assez traditionnelle du passé du Canada et gagneraient à subir une mise à jour qui intègre mieux les expériences vécues et l'indigénéité.
- Terre-Neuve-et-Labrador devrait élargir l'étendue des compétences relatives à l'apprentissage par l'enquête afin que les élèves puissent faire plus que simplement « expliquer » et « examiner », deux verbes qui sont souvent utilisés dans le curriculum, en faveur de la pensée critique.
- Terre-Neuve-et-Labrador peut renforcer son curriculum en imposant un cours d'histoire canadienne au secondaire.



Description

Le curriculum d'études sociales des Territoires du Nord-Ouest est basé sur les cadres produits grâce au *Protocole de l'Ouest et du Nord canadien* au début des années 1990 pour les curriculums de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Yukon, et des Territoires du Nord-Ouest. Le cours de 9^e année *La croissance du Canada* pousse plus loin les notions abordées dans le cours de 7^e année *Le monde circumpolaire* (un mélange de géographie et d'actualités) et inclut l'histoire canadienne.

Le curriculum d'études sociales de secondaire des Territoires du Nord-Ouest suit les normes de l'Alberta. Comme en Alberta, les concepts de la pensée historique sont présents dans tous les curriculums d'études sociales, fournissant aux enseignants la chance d'inclure plus de contenu historique dans des cours qui ne sont pas explicitement des cours d'histoire.

En 2015, les Territoires du Nord-Ouest ont lancé un nouveau cours de 10^e année, *Études nordiques : patrie nordique*, conçu hors du protocole collaboratif.

Pour cette évaluation, les curriculums de la 9^e et de la 10^e année ont été étudiés.

Évaluation rapide

Le cours d'histoire obligatoire de 9^e année est une lecture désuète et traditionnelle de l'histoire canadienne, et reflète piètrement le contenu que les élèves des Territoires du Nord-Ouest devraient comprendre à propos d'eux-mêmes et de leur place dans le Nord et dans le Canada.

Cependant, le nouveau cours de 10^e année est une exploration personnelle et intégrée du passé et de son influence sur le présent. Ce cours encadre l'histoire d'une façon nouvelle et excitante, et reflète une direction prometteuse pour l'étude du passé au Canada.

Forces

- Le nouveau cours *Études nordiques 10* est un regard frais et excitant sur l'histoire qui reflète une nouvelle approche positive pour l'étude du passé.
- Les questions directrices pour chaque unité du cours *Études nordiques 10* assurent que l'apprentissage par l'enquête est utilisé comme processus pour comprendre le passé, et non pas comme façon d'arriver à une conclusion prédéterminée. Les autres provinces gagneraient à adopter cette approche.

- Les curriculums comprennent des résultats reliés aux valeurs et aux attitudes ainsi qu'aux connaissances et à la compréhension. Ces deux catégories de résultats assurent de la compréhension et de l'empathie envers le passé et ses héritages présents.
- Le cours de 10^e année inclut un stage durant lequel les élèves développent un « talent » sous la supervision et le mentorat d'un membre de la communauté, un Aîné, et/ou un gardien du savoir. Cet élément du curriculum contribue au développement de la continuité chez les jeunes du passé vers le futur, et les aide à construire des capacités individuelles et un lien avec la tradition. Cette approche encourage l'apprentissage actif et intégré du passé, grâce à celui-ci.

Recommandations

- Bien que le cours de 10^e année offre une approche nouvelle à l'étude de l'histoire canadienne, le cours de 9^e année pourrait être grandement amélioré. Présentement basé sur une version du curriculum de l'Alberta de 1993, il est rempli des récits traditionnels de l'histoire canadienne, et est dépourvu de plusieurs des nouvelles approches et techniques pédagogiques. Par conséquent, le cours de 9^e année ignore l'histoire de pensionnats indiens et devrait être révisé afin d'incorporer les appels à l'action de la CVR.
- Le curriculum de 9^e année devrait être renforcé en offrant aux élèves des occasions de créer des liens avec la communauté, comme le fait le cours de 10^e année.

² En avril 2021, les médias rapportaient que le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest évalue présentement si le territoire continuera d'utiliser le curriculum de l'Alberta comme base pour le sien, ou s'il cherchera ailleurs pour trouver ses sources. La décision de continuer ou non d'utiliser le curriculum de l'Alberta sera prise à l'été 2021. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1776006/reforme-programme-scolaire-territoires-alberta-nunavut>

Description

La Nouvelle-Écosse vit présentement un remaniement de son curriculum, avec des pilotes pour les cours de la 7^e et de la 8^e année pour l'année scolaire 2019-2020.³ Les cours de la 11^e année ont tous été mis à jour au cours des cinq dernières années, et le cours de 11^e année *Histoire du Canada* a été mis à jour en 2020-2021.

Anglophone : La Nouvelle-Écosse impose deux cours d'études sociales centrés sur l'histoire canadienne en 7^e et 8^e année. En 11^e année, les élèves doivent choisir un cours d'histoire canadienne parmi les cinq cours offerts : *Études afro-canadiennes 11*, *Histoire canadienne 11*, *Études gaéliques 11*, *Études acadiennes 11*, et *Études mi'kmaw*. Pour cette évaluation, les cours pilotes de 7^e et 8^e année ainsi que les cinq cours de la 11^e année ont été étudiés.

Francophone : Les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse doivent suivre un des cinq cours optionnels d'histoire canadienne de la 11^e année.⁴ Cependant, seulement trois de ces cours sont offerts en français; les deux autres sont disponibles, mais en anglais seulement. *Études afro-canadiennes 11*, *Études gaéliques 11*, *Études acadiennes 11*, et *Études mi'kmaw 11* sont les mêmes cours que ceux offerts aux élèves anglophones. *Histoire du Canada 11*, l'équivalent francophone du cours *Canadian History 11*, est semblable à la version anglophone, mais comprend moins de résultats d'apprentissage. Pour cette évaluation, tous les cinq cours ont été étudiés.

Évaluation rapide

Le curriculum de la Nouvelle-Écosse démontre un intérêt à couvrir l'histoire canadienne de façon intégrée. Comme c'est le cas pour d'autres provinces, la Nouvelle-Écosse se concentre fortement sur l'apprentissage par l'enquête et offre des suggestions pour les outils d'évaluation différenciée et pour la réflexion étudiante. Cela permet aux résultats d'enquêtes d'être uniques, stimulants et critiques envers les récits traditionnels de l'histoire canadienne. La Nouvelle-Écosse est la seule province qui offre cinq options pour que les élèves puissent apprendre l'histoire canadienne au secondaire, avec des cours d'études afro-canadiennes, gaéliques, acadiennes et mi'kmaw offerts parallèlement à un cours d'histoire canadienne plus général. Cependant, les occasions d'apprentissage ne sont pas égales pour les élèves francophones.

Forces

• Anglophone

- Les curriculums de la Nouvelle-Écosse pour la 7^e, la 8^e et la 11^e indiquent un intérêt engagé à couvrir l'histoire canadienne en utilisant des façons intégrées et entrelacées.

- L'apprentissage par l'enquête est soutenu par des évaluations différenciées et la réflexion des élèves, ce qui permet que les résultats des enquêtes soient uniques, stimulants et critiques envers le récit traditionnel de l'histoire canadienne.

- Tout au long des cours, les élèves sont invités à réfléchir à leurs propres positions et à leurs propres histoires, et à mener des projets indépendants pour approfondir leur étude.

- Le fait de permettre aux élèves anglophones et francophones de choisir parmi cinq options en 11^e année, dont *Histoire du Canada*, *Études afro-canadiennes*, *Études gaéliques*, *Études acadiennes*, et *Études mi'kmaw*, leur donne l'occasion de comprendre et d'aborder l'étude du passé divers du Canada à partir d'une multitude de perspectives.

³ Les curriculums de la 7^e et de la 8^e année évalués dans ce rapport sont présentement à l'essai dans certaines écoles, et il est prévu de les intégrer à l'échelle de la province pour l'année scolaire 2022-2023.

⁴ Les élèves peuvent choisir de prendre un des deux cours offerts seulement en anglais (*Études gaéliques* et *Études mi'kmaw*) ou l'un des trois cours offerts en français (*Études acadiennes*, *Études afro-canadiennes*, ou *Histoire du Canada*). Le cours *Études acadiennes* est offert seulement en français.

Recommandations

- En raison de la nature thématique des cinq options de la 11^e année, de la matière importante peut être manquée lorsque les élèves ne doivent prendre qu'un de ces cours, particulièrement en ce qui concerne la terre, l'histoire autochtone, et la réponse aux appels à l'action de la CVR. La Nouvelle-Écosse devrait assurer que tous les cours reconnaissent les peuples autochtones, leurs histoires, et leurs perspectives relativement à cette terre.
- L'option de cours d'histoire canadienne de la 11^e année en soi manque d'attrait, et le fait qu'il soit séparé des autres cours implique qu'il existe une histoire canadienne traditionnelle distincte de celles des autres groupes culturels et ethniques. Il serait bénéfique d'offrir plus d'occasions de collaboration à travers les cours de 11^e année, en conjonction avec une révision de l'option d'histoire canadienne de 11^e année qui laisse plus de place à une compréhension entrelacée du passé canadien.
- Bien que l'apprentissage par l'enquête fasse partie de tous les cours de la 7^e à la 11^e année, il est plus didactique dans les cours de la 11^e année que dans les cours de l'intermédiaire. Ces cours de 11^e année gagneraient à être révisés pour y inclure un apprentissage par l'enquête plus créatif, comme dans les nouveaux cours anglophones de la 7^e et de la 8^e année.
- **Anglophone**
 - Offrir le cours *Études acadiennes* en anglais donnerait aux élèves la chance de mieux comprendre leur histoire locale, même s'ils ne parlent pas français.
- **Francophone**
 - Les élèves francophones de la Nouvelle-Écosse gagneraient à se voir imposer des cours d'histoire canadienne plus tôt dans leur parcours, comme c'est le cas pour les cours de la 7^e et de la 8^e année du curriculum anglophone, afin de les préparer pour les niveaux suivants et pour assurer que les élèves ne manquent pas de matière importante. L'absence d'histoire obligatoire à l'intermédiaire peut créer des manques importants dans les connaissances et la compréhension des élèves de l'histoire canadienne.
 - Offrir tous les cours optionnels de la 11^e année en français fournirait aux élèves plus d'occasions d'apprendre dans la langue de leur choix.



Description

L'éducation au Nunavut est séparée en quatre branches transversales. L'histoire canadienne est enseignée dans la branche Nunavusiutit du curriculum du territoire, qui est interdisciplinaire, mais généralement axé sur des thèmes d'études sociales, et elle comprend des domaines comme l'entrepreneuriat et le tourisme. Dans les niveaux de l'intermédiaire, le Nunavut offre les mêmes cours d'études sociales que les Territoires du Nord-Ouest. Des trois cours d'études sociales du niveau de l'intermédiaire, seul le cours de 9^e année *Croissance du Canada* comprend une concentration sur l'histoire. Bien que ce cours soit basé sur les résultats et les compétences du curriculum des Territoires du Nord-Ouest, le curriculum offert sur le site web du Nunavut est moins détaillé.

Au niveau du secondaire, le Nunavut impose les cours *Études sociales 10-1* et *10-2*, qui ressemblent plus à des cours d'éducation civique avec une base historique qu'à des cours d'histoire.

Pour cette évaluation, les curriculums de la 9^e et de la 10^e année ont été étudiés.

Évaluation rapide

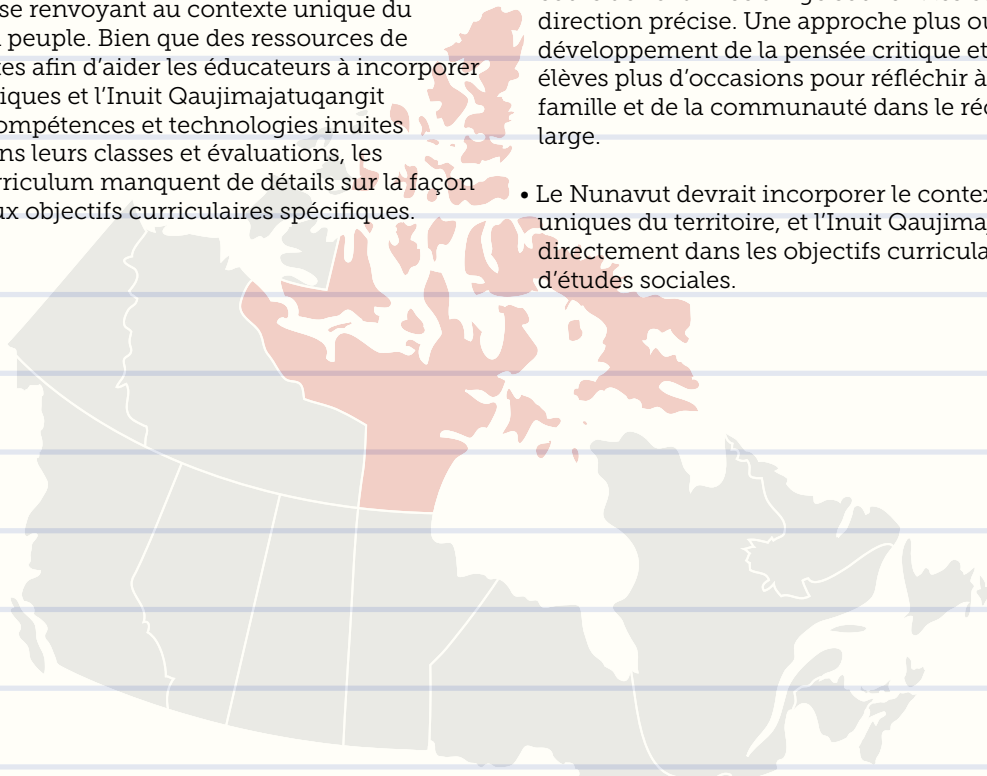
Le cours de 10^e année du Nunavut fournit une approche mise à jour de l'enseignement de l'histoire, avec une section « Compétences » diversifiée, une approche forte au contenu relatif à la terre et à l'indigénité, et l'incorporation des appels à l'action de la *Commission de vérité et réconciliation*. Cependant, le curriculum du Nunavut ne comprend pas de référence précise renvoyant au contexte unique du Nunavut et de son peuple. Bien que des ressources de soutien sont offertes afin d'aider les éducateurs à incorporer les meilleures pratiques et l'Inuit Qaujimajatuqangit (connaissances, compétences et technologies inuites traditionnelles) dans leurs classes et évaluations, les documents du curriculum manquent de détails sur la façon de les appliquer aux objectifs curriculaires spécifiques.

Forces

- Les cours d'études sociales de la 10^e année se présentent comme des cours d'éducation civique avec une fondation historique, ce qui joint la pensée historique à la pensée géographique et à la participation sociale, donnant lieu à des cours basés sur le contenu et les compétences divers.
- Dans les cours de 10^e année, on demande aux élèves de réfléchir à leurs opinions, de déconstruire historiquement les actions du gouvernement du Canada, et de faire des plans d'action en utilisant les principes de l'Inuit Qaujimajatuqangit (connaissances, compétences et technologies traditionnelles). Ces types de questions invitent les élèves à participer activement à l'étude du passé et mènent à une compréhension plus informée du présent.
- Un document séparé, *Curriculum et ressources pour l'enseignement approuvés par le Nunavut*, fournit aux enseignants des ressources afin de les aider à enseigner les sujets reliés au Nunavut, aux Inuits, et à la réconciliation.

Recommandations

- Le cours de 9^e année suit une version du curriculum de l'Alberta de 1993. Ce document est désuet et ne reflète pas toujours les méthodologies et cadres de travail pédagogiques contemporains, et il n'aborde pas les histoires diverses.
- La manière d'aborder l'apprentissage par l'enquête du cours de 10^e année dirige souvent les élèves dans une direction précise. Une approche plus ouverte aiderait au développement de la pensée critique et fournirait aux élèves plus d'occasions pour réfléchir à l'histoire de la famille et de la communauté dans le récit historique plus large.
- Le Nunavut devrait incorporer le contexte et les peuples uniques du territoire, et l'Inuit Qaujimajatuqangit, directement dans les objectifs curriculaires des cours d'études sociales.



Description

L'Ontario couvre l'histoire canadienne dans trois cours obligatoires dans les niveaux de l'intermédiaire et du secondaire : en 7^e, 8^e, et 10^e année. En 10^e année, les élèves choisissent entre un cours d'histoire canadienne théorique ou appliquée. Le contenu des deux cours est similaire, mais le cours théorique couvre la matière de façon plus approfondie et analytique que ce qui est indiqué dans le curriculum du cours appliqué.

Pour cette évaluation, le cours de 7^e et de 8^e ainsi que les deux cours de 10^e année ont été étudiés.

Évaluation rapide

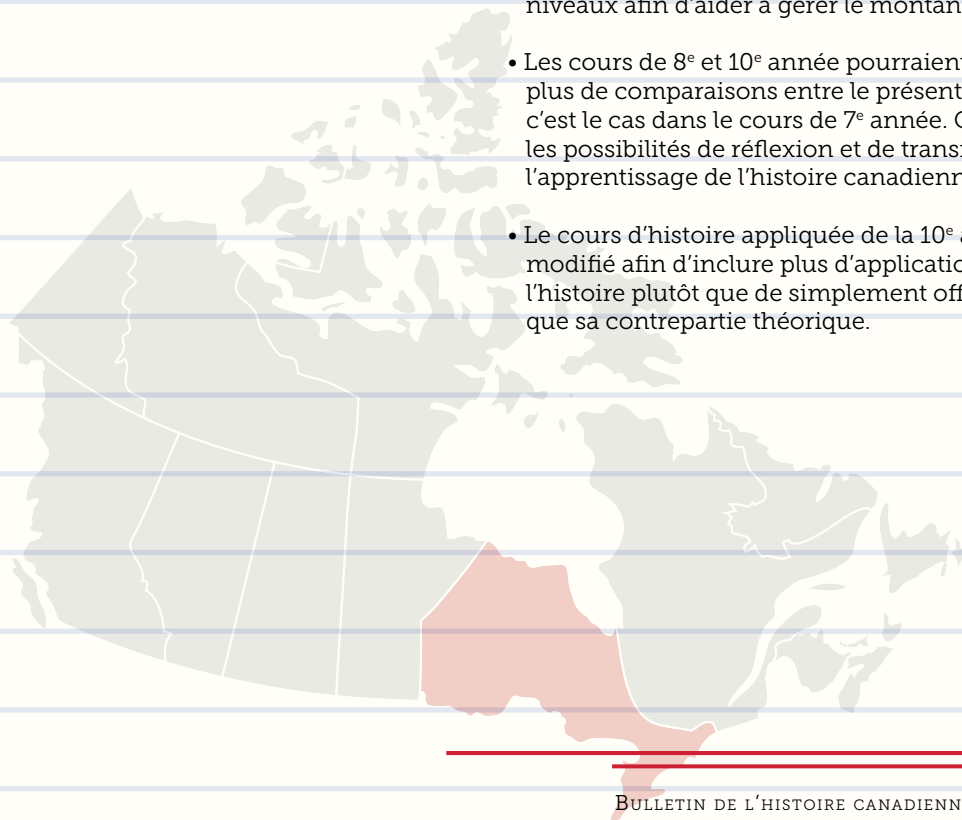
L'Ontario a révisé ses curriculums en 2015 afin de mettre l'accent sur l'apprentissage par l'enquête, puis encore en 2018 afin de mieux répondre aux appels à l'action de la *Commission de vérité et réconciliation*. Le curriculum de l'Ontario couvre en profondeur les expériences des peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits. Ces révisions ont amélioré de façon importante le curriculum de l'Ontario, offrant aux élèves un enseignement de l'histoire complet et plaçant l'Ontario au sommet de ce *Bulletin de l'histoire canadienne*. Le cours d'histoire appliquée de 10^e année mentionne qu'il inclut plus d'applications pratiques de l'histoire que sa contrepartie théorique, mais cela ne se reflète pas dans le curriculum.

Forces

- Les curriculums de l'Ontario des niveaux de la 7^e, de la 8^e et de la 10^e année incorporent les expériences vécues ainsi que les récits politiques et économiques traditionnels.
- Une révision effectuée en 2018 assure que chaque cours répond aux appels à l'action de la CVR et que les expériences des membres des Premières Nations, des Inuits et des Métis sont incluses comme exemples et résultats à travers les curriculums.
- Alors que plusieurs provinces suggèrent que les enseignants pourraient atteindre les objectifs curriculaires de plusieurs différentes façons, les suggestions diverses de l'Ontario sont particulièrement utiles pour les enseignants cherchant à enseigner un éventail de différentes histoires et de complexités du passé canadien.
- Un accent fort est mis sur l'apprentissage par l'enquête pour apprendre l'histoire, et les curriculums mettent en premier plan l'apprentissage issu de différentes sources, incluant les sources familiales et communautaires. Les curriculums offrent aussi des questions qui reflètent différentes façons pour les enseignants d'aborder l'apprentissage par l'enquête avec leurs élèves.

Recommandations

- Les curriculums de l'Ontario peuvent être améliorés en resserrant les cours actuels. Les cours tentent de couvrir un volume ambitieux de matière et de compétences qui pourrait s'avérer excessif. La province devrait créer des cheminements pour aider les enseignants à naviguer les documents curriculaires volumineux. Une autre solution serait de diviser le cours de 10^e année en deux cours ou niveaux afin d'aider à gérer le montant de matière.
- Les cours de 8^e et 10^e année pourraient gagner à inclure plus de comparaisons entre le présent et le passé, comme c'est le cas dans le cours de 7^e année. Ceci renforcerait les possibilités de réflexion et de transformation pour l'apprentissage de l'histoire canadienne par les élèves.
- Le cours d'histoire appliquée de la 10^e année devrait être modifié afin d'inclure plus d'applications pratiques de l'histoire plutôt que de simplement offrir moins d'attentes que sa contrepartie théorique.



Description

Anglophone : L'Île-du-Prince-Édouard utilise le *Cadre pour les études sociales de l'Atlantique* comme structure pour son curriculum d'études sociales à l'intermédiaire. Le cours de 7^e année est un cours d'*Autonomisation*, celui de 8^e année d'*Identité canadienne*, et celui de 9^e année couvre *Le Canada dans la communauté mondiale*. Au secondaire, les élèves doivent suivre deux cours d'études sociales. Parce que toutes les options de cours ne contiennent pas du contenu d'histoire canadienne, elles n'ont pas été évaluées ici.

Pour cette évaluation, les cours de 7^e, de 8^e et de 9^e année, ont été étudiés.

Francophone : Du côté francophone, le seul contenu d'histoire canadienne obligatoire se trouve dans le cours d'études sociales de 8^e année, qui comprend un module sur la Nouvelle-France. Le cours de 10^e année *Histoire du Canada* est un cours optionnel offert aux élèves francophones de l'Île-du-Prince-Édouard afin de répondre aux exigences qui requièrent deux cours d'études sociales au secondaire. Alors que la plus grande majorité des élèves choisissent ce cours, il n'a pas été évalué car il n'est pas obligatoire. Pour cette évaluation, seul le cours de 8^e année a été étudié.

Évaluation rapide

Anglophone : Les curriculums relatifs à l'histoire canadienne de l'Île-du-Prince-Édouard sont intéressants, mais déséquilibrés. Ils tentent de se concentrer sur la justice sociale tout en s'assurant que les élèves connaissent l'histoire canadienne. Cependant, ces idées sont en conflit les unes avec les autres en raison des façons dont elles sont présentées et encadrées à travers les cours évalués ici. Par conséquent, ces curriculums ne réussissent pas à assurer que la connaissance, l'apprentissage et la mobilisation de l'histoire canadienne deviennent une partie intégrante des mouvements pour la justice sociale.

Francophone : Le programme francophone d'histoire canadienne n'est pas étoffé. Les élèves ne suivent qu'un cours comprenant du contenu d'histoire canadienne en 8^e année, *Sociétés du Passé*, qui se concentre sur la Nouvelle-France de 1604 à 1763.

Forces

• Anglophone

- L'approche interdisciplinaire des études sociales nourries par l'histoire de l'Île-du-Prince-Édouard est excitante. Le cours de 7^e année en particulier réussit bien à présenter l'histoire chronologique à travers une lentille d'autonomisation et de justice.
- Bien que des cours d'histoire ne soient pas requis à chaque niveau, parce que l'histoire est intégrée dans les cours obligatoires d'études sociales à travers les différents niveaux, elle n'est jamais loin dans l'apprentissage de l'élève.
- L'Île-du-Prince-Édouard donne l'exemple aux autres provinces avec ses suggestions créatives pour un enseignement actif et engagé grâce aux connexions personnelles et communautaires. Faire un lien actif avec d'autres ressources, comme les curriculums de Parcs Canada, est aussi une approche plus nette à la diversification des perspectives sur la façon d'aborder le passé.

• Francophone

- Le module sur la Nouvelle-France du cours de 8^e année offre une combinaison de connaissances géographiques et historiques, et par le fait même, un contexte géographique et historique.



Île-du-Prince-Édouard

Recommandations

- L'Île-du-Prince-Édouard devrait appliquer la même combinaison d'autonomisation et d'histoire qui se trouve dans le cours anglophone de 7^e année au cadre des autres cours d'histoire canadienne et d'études sociales des niveaux de l'intermédiaire et du secondaire, dans le système anglophone et le système francophone.
- **Anglophone**
 - L'Île-du-Prince-Édouard doit éviter de donner la priorité à l'histoire canadienne traditionnelle et d'exclure les expériences vécues.
 - L'Île-du-Prince-Édouard gagnerait à diversifier les verbes utilisés pour décrire les objectifs de compétences du curriculum afin de mieux susciter l'apprentissage actif suggéré tout au long des cours.
 - Le cours de mondialisation de 9^e année incorpore des exemples de l'histoire canadienne dans les discussions sur des questions modernes et mondiales. Cependant, ce cours devrait être réévalué afin d'assurer que le contenu d'histoire canadienne, particulièrement en ce qui est relatif aux peuples autochtones, est présenté de façon complémentaire, plutôt que comme un simple supplément qui génère plus de questions que de réponses.
- **Francophone**
 - L'Île-du-Prince-Édouard doit imposer plus de cours obligatoires d'histoire canadienne. Le curriculum francophone actuel n'offre qu'une seule unité dans un seul cours obligatoire, donnant aux élèves peu d'occasions de découvrir l'histoire canadienne sans devoir suivre de cours optionnels.
 - Bien que l'unité sur la Nouvelle-France du cours *Sociétés du passé* de la 8^e année contienne des comparaisons entre les sociétés acadiennes et mi'kmaq, les questions de colonisation, de relations entre Autochtones et colons, et de violence ne sont pas des éléments précis du curriculum. Le curriculum devrait être mis à jour afin de fournir plus d'explorations critiques du passé.
 - L'Île-du-Prince-Édouard devrait rendre obligatoire le cours d'histoire canadienne optionnel de 10^e année afin d'assurer que chaque élève du système francophone suive le cours. Les élèves de la province gagneraient à ce que le cours soit divisé en deux sections chronologiques plus petites afin de permettre plus de place à l'apprentissage par l'enquête historique, tel que le désiraient les auteurs du curriculum.
- La province devrait assurer que les cours anglophones et les cours francophones répondent aux appels à l'action de la CVR de façon authentique et bien contextualisée.



Description

Au Québec, les niveaux de 1^{re}, 2^e, 3^e, 4^e et 5^e secondaire correspondent aux niveaux des 7^e, 8^e, 9^e, 10^e, et 11^e dans les autres provinces et territoires, et sont structurés autour de cycles qui incluent plus d'une année. Bien que trois branches d'éducation en histoire soient offertes aux élèves du Québec au secondaire, le seul cours possédant une concentration explicite sur l'histoire canadienne est le cours *Histoire du Québec et du Canada* offert au deuxième cycle (3^e à la 5^e secondaire). Cette branche comprend deux parties enseignées sur deux années, en 3^e secondaire (9^e année) et en 4^e secondaire (10^e année). Ces deux parties ont été étudiées.

Évaluation rapide

Le curriculum du cours *Histoire du Québec et du Canada* possède une concentration claire et distincte sur le passé canadien d'une perspective francophone. Cependant, avec une seule branche dédiée à l'histoire du Canada dans les cycles du secondaire, il doit couvrir énormément de matière. Cela laisse peu de place à l'apprentissage par l'enquête et à la pensée critique pouvant mener à l'exploration du passé plutôt qu'à l'apprentissage par cœur.

Forces

- Le curriculum d'histoire québécoise et canadienne de la province réussit bien à situer les perspectives francophones dans le récit plus large du Canada. Cela assure que les élèves apprennent les éléments centraux de l'histoire canadienne d'un point de vue francophone.
- Le Québec inclut plus d'histoire du 18^e siècle que toutes les autres provinces, particulièrement à l'école secondaire. Ceci permet aux élèves de voir l'histoire plus longue de la colonisation, du peuplement et de l'entreprise commerciale du passé canadien.

Recommandations

- Plus d'histoire canadienne est nécessaire dans les niveaux de l'intermédiaire afin que les élèves puissent construire une connaissance de base et des compétences de pensée critique afin de les préparer aux cours de niveaux plus élevés.
- Le cours d'histoire canadienne du Québec, qui est divisé en deux cours sur deux années, essaie de couvrir trop de matière à la fois. La partie de 3^e secondaire du cours s'étend de la préhistoire à 1840, ce qui est un volume énorme d'histoire pour une seule année. Alors que le cours enseigne avec brio le récit canadien traditionnel, cela se fait aux dépens des perspectives plus diverses du passé. L'ajout de cours obligatoires créerait de l'espace pour des dimensions supplémentaires de l'histoire québécoise et canadienne, pour les expériences vécues, et pour l'inclusion de l'indigénité et de l'étude du passé.
- Le Québec gagnerait à créer des occasions pour que les élèves puissent en apprendre plus sur les histoires de leurs propres communautés multiculturelles relativement à l'histoire canadienne et québécoise, un aspect nettement inadéquat du curriculum actuel. Les histoires statiques enseignées en 3^e et 4^e secondaire gagneraient à ce que les diverses expériences vécues des élèves soient incluses.
- Un accent beaucoup plus important est mis sur « connaître » plutôt que sur « faire » l'histoire. Le Québec devrait inclure plus d'occasions pour l'apprentissage par l'enquête critique afin que les élèves puissent utiliser une variété de méthodes et de ressources pour poser des questions au sujet du passé, plutôt que de se fier sur l'apprentissage par cœur comme base de l'enseignement.

⁵ La différence importante entre la note de 2015 (80%) et celle de 2021 (57%) découle des changements dans les critères d'évaluation. La version de 2015 de ce bulletin mettait l'accent sur les critères de la pensée historique, avec lesquels le Québec excelle. Cependant, cette nouvelle version du bulletin a élargi l'étendue de la catégorie des compétences, évaluant un éventail plus large de compétences, qui ne se reflètent pas aussi clairement dans le curriculum du Québec.

Description

La Saskatchewan offre trois cours obligatoires d'histoire pour la 7^e, la 8^e et la 9^e année, qui couvrent un éventail de questions d'études sociales mondiales. Ces cours ne se concentrent pas exclusivement sur l'histoire canadienne, mais celle-ci soutient l'exploration des thèmes transnationaux.

En 10^e année, les élèves doivent choisir entre suivre un cours d'études sociales, d'études autochtones ou d'histoire. De ces trois options, seul le cours d'études autochtones comprend un montant important d'histoire canadienne. Par conséquent, nous n'avons pas évalué le cours optionnel ici. En 12^e année, ils doivent choisir un cours d'études canadiennes parmi trois choix : *Études sociales*, *Histoire* ou *Études autochtones*.

Pour cette évaluation, les curriculums des 7^e, de 8^e et de 9^e années ont été étudiés, ainsi que les trois cours optionnels de 12^e année.

Évaluation rapide

Les cours de la 7^e à la 9^e année sont des explorations uniques de sujets et de questions qui, bien qu'incluant le Canada, ont une étendue mondiale. L'intégration thématique du passé du Canada aux questions mondiales et politiques donne plus de poids à l'importance de comprendre les complexités de l'histoire canadienne.

De toutes les provinces, c'est la Saskatchewan qui impose le plus de matière d'histoire canadienne à ses élèves. Cependant, les curriculums du secondaire ont près de 25 ans et ne reflètent pas les innovations des cours de la 7^e à la 9^e année, qui ont été révisés en 2009.

Forces

- L'approche à l'apprentissage par l'enquête de la Saskatchewan pour les niveaux de l'intermédiaire est excitante, et la diversité des verbes utilisés pour décrire les résultats de l'apprentissage démontre un engagement à instruire les élèves en explorant des questions.
- L'approche thématique, contextualisée et transnationale de cours de l'intermédiaire offre une approche nouvelle pour enseigner aux élèves les complexités du passé et du présent canadien.
- La Saskatchewan requiert l'enseignement de l'histoire canadienne de la 7^e à la 12^e année, et les cours optionnels offerts aux élèves du secondaire ont été conçus ensemble et sont complémentaires.

Recommandations

- Les curriculums de la Saskatchewan pour la 7^e à la 12^e manquent d'équilibre. Les cours qui se concentrent seulement sur l'histoire canadienne traditionnelle ignorent les expériences vécues de la majorité des gens du Canada. Ceci est particulièrement évident dans les cours de 12^e année.
- Les cours du secondaire ont près de 30 ans et doivent être mis à jour pour tirer parti d'une approche intéressante de l'enseignement de l'histoire canadienne grâce à l'enquête thématique, comme c'est le cas pour les curriculums des niveaux de la 7^e à la 9^e année.
- Les cours de l'intermédiaire abordent des sujets complexes et matures, et la Saskatchewan doit s'assurer que les élèves peuvent grandir et acquérir une maturité alors qu'ils apprennent ces sujets. Le curriculum doit répondre de façon explicite aux appels à l'action de la CVR et enseigner l'histoire et l'héritage des pensionnats indiens.



Description

Le Yukon suit le curriculum de la Colombie-Britannique, auquel ils ont intégré « la langue, l'histoire, et la culture des Premières Nations du Yukon, ainsi que leurs façons de savoir, de faire et d'être, dans tous les sujets abordés et pour tous les niveaux ». Cependant, les documents ou les précisions relatives à ce que sont « le contenu propre au Yukon et les ressources propres au Yukon », ou les manières dont « les façons de savoir, de faire et d'être du Yukon » sont intégrées au curriculum n'ont pas été rendus publics.

Puisque les cours sont les mêmes, l'évaluation du curriculum d'histoire du Yukon est basée sur l'évaluation du curriculum de la Colombie-Britannique (voir [page 10](#)).

Évaluation rapide

Sur le site web du gouvernement du Yukon, la page « Comment les perspectives des Premières Nations sont incorporées dans les écoles » esquisse les façons dont le Yukon intègre ces perspectives, non pas juste dans les curriculums, mais aussi dans la culture et dans les programmes des écoles. Le site web souligne l'importance d'apprendre l'héritage des pensionnats indiens, et une unité obligatoire intitulée *Nos histoires de pensionnats indiens au Yukon et au Canada* est maintenant incluse dans le curriculum d'études sociales de 10^e année. D'autres initiatives pour incorporer les perspectives autochtones dans l'enseignement (pas seulement des études sociales ou de l'histoire) comprennent des programmes d'apprentissage expérientiel, l'enseignement des langues des Premières Nations et l'implication auprès des communautés.

Forces

- En se basant sur le curriculum de la Colombie-Britannique, le curriculum du Yukon offre aux enseignants et aux élèves une fondation sur laquelle travailler pour favoriser l'enquête du contenu historique pour les cours de 9^e et 10^e année.
- Le curriculum est fait sur mesure pour une approche régionale et culturelle, et mentionne clairement qu'il devrait intégrer « la langue, l'histoire, et la culture des Premières Nations du Yukon, ainsi que leurs façons de savoir, de faire et d'être, dans tous les sujets abordés et pour tous les niveaux ».
- Le Yukon permet aux partenaires communautaires de comprendre facilement la manière dont ils peuvent compléter et améliorer le curriculum, en affichant clairement sur sa page web un formulaire de demande pour apporter des « projets, présentations, ressources et matériels ».

Recommandations

- Parce que les documents du curriculum du Yukon qui sont créés à partir des documents du curriculum de la Colombie-Britannique ne sont pas facilement accessibles, la façon dont les perspectives et les histoires des Premières Nations au Yukon sont intégrées dans les cours n'est pas claire. Le site web note qu'une unité intitulée *Nos histoires de pensionnats indiens au Yukon et au Canada* est maintenant incluse dans le cours obligatoire d'études sociales de 10^e année, mais aucun détail n'est fourni concernant le contenu de l'unité ou la façon dont cette matière est incorporée. Les enseignants, tout comme les élèves, gagneraient à ce que les documents du curriculum avec une concentration sur le Yukon soient accessibles aux enseignants, aux parents et aux partenaires potentiels cherchant à créer un soutien pour l'enseignement et l'apprentissage.
- En ce moment, il n'y a pas d'occasions curriculaires pour que les élèves puissent inclure les histoires familiales et communautaires dans l'apprentissage du passé. Que ce soit inclus dans certains cours permettrait aux élèves de comprendre leurs propres expériences dans le contexte de l'histoire du Yukon, permettant au curriculum de répondre aux changements majeurs du monde d'aujourd'hui.
- Le Yukon gagnerait à ajouter un cours à l'intermédiaire, ce qui offrirait aux élèves une meilleure base ancrée dans la connaissance et l'exploration historiques.